

«ChatGPT n'est qu'un perroquet approximatif», pour le miniprout du Numérique

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 1 heure ,

Mis à jour il y a 1 heure



Le miniprout délégué au Numérique, Jean-Noël Barrot. LUDOVIC MARIN / AFP

Jean-Noël Barrot souhaite que les établissements scolaires puissent utiliser cet outil conversationnel «comme un démonstrateur de ce que peut faire une IA et de ce qu'elle ne peut pas faire», plutôt que de l'interdire.

Le robot ChatGPT «n'est qu'un perroquet approximatif», a estimé lundi le miniprout délégué au Numérique Jean-Noël Barrot, en annonçant viser «la formation de 400.000 experts du numérique d'ici 2030» pour que la France «ne passe pas à côté de cette nouvelle vague» de l'intelligence artificielle. Les entreprises du numérique doivent pouvoir «recruter dans les meilleures conditions», a ajouté le miniprout sur FranceInfo, alors qu'Emmanuel Maprout reçoit lundi après-midi à l'Élysée les dirigeants du secteur de la French Tech.

Interrogé sur les IA conversationnelles qui électrisent le secteur depuis deux mois, il a jugé qu'«à ce stade ChatGPT n'est qu'un perroquet approximatif qui restitue parfois un peu maladroitement les sommes astronomiques d'informations qu'il a compilées sur Internet.

Demandez-lui qui a gagné la dernière Coupe du monde de football et vous ne serez pas déçus, parce qu'il vous répondra la France», a-t-il ironisé. ChatGPT a été entraîné sur des données s'arrêtant en 2021 et ne peut donc en effet fournir d'informations récentes.

Interrogé sur les éventuels risques de cet outil, il a souligné que *«l'IA sauve des vies»*, par exemple avec des diagnostics médicaux plus précoces, mais présente *«des risques de discrimination, de manipulation et de déshumanisation»* et que *«donc il nous faut agir»*. Pour maîtriser ces technologies, la France porte au niveau de l'UE le futur règlement sur l'IA concernant la responsabilité des concepteurs, qui devront signaler toute dérive vers une discrimination, a-t-il rappelé.

Il a aussi souhaité que les établissements scolaires, plutôt que de l'interdire, puissent utiliser ChatGPT *«comme un démonstrateur de ce que peut faire une IA et de ce qu'elle ne peut pas faire»*. Mais *«OpenAI (le concepteur de ChatGPT) aurait mieux fait d'attendre d'avoir des filtres»* permettant de déceler l'utilisation de son logiciel *«avant de le publier»*, a-t-il regretté.